



**Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Céline Misiego déposée le 8 mars 2022**

« Un petit Tour et puis s'en va ? »

Lausanne, le 9 juin 2022

**Rappel de l'interpellation**

*« L'organisation d'un événement d'une ampleur telle que la venue du Tour de France dans notre ville promet d'ores et déjà une multitude de perturbations. Que ce soit au niveau du trafic coupé ou du moins perturbé ou au niveau environnemental, au vu du nombre très important de véhicules ou camions qui précèdent et suivent le Tour pour déplacer la multitude d'infrastructures nécessaires à l'organisation d'une étape du Tour de France. Dès lors, et avant de nous positionner sur l'opportunité d'un tel événement, il nous paraît primordial de poser des questions à la Municipalité, afin d'obtenir de précieuses informations ».*

**Introduction**

Dans son « Plan climat : base de la politique climatique de la Ville de Lausanne » (rapport-préavis N° 2020/54, du 7 janvier 2021), la Municipalité propose des alternatives efficaces et durables à l'utilisation de la voiture en milieu urbain. Parmi celles-ci la pratique du vélo. Favoriser l'usage du vélo participe à l'apaisement de la circulation en ville, encourage la pratique régulière d'une activité physique et combat la sédentarisation et ces effets sur la santé globale de la population.

Des moyens importants sont ainsi engagés en faveur des usager·ère·s, afin qu'ils/elles puissent passer de manière fluide du vélo au métro, du métro au bus et du bus au vélo. Cela passe également par le développement permanent du réseau d'aménagements cyclables (actuellement plus de 115 km), des places de stationnement dédiées et des subventions pour l'achat de vélos.

Promouvoir l'usage du vélo et motiver un changement profond de la façon de concevoir la mobilité urbaine au sein de la population, quel que soit son âge, ses origines, son genre ou sa situation socio-économique passe aussi par l'organisation ou l'accueil d'événements dédiés.

2022 est et sera pour Lausanne l'année du vélo : Prologue du Tour de Romandie masculin (26 avril), étape du Tour de France (9 juillet) et départ du tout premier Tour de Romandie féminin (7 octobre). Ces manifestations, largement soutenues par la Ville auront, sans nul doute, un impact sur la pratique du vélo dans nos rues.

Marquer de façon durable cette année exceptionnelle, mais aussi faire reconnaître et valoriser les actions menées par la Municipalité en faveur du vélo figurent dans les objectifs qui ont été fixés au Service des sports dans le cadre de l'organisation de la tenue des événements constituant « 2022, l'année du vélo ».

## Réponse aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

### **Question 1 : Pendant combien de jours le trafic sera-t-il perturbé ?**

Le passage et l'arrivée des coureurs et de la caravane du Tour de France lors de l'étape Dole-Lausanne perturbera la circulation en ville de Lausanne le samedi 9 juillet de 04h00 à 20h00.

La perturbation du trafic sera progressive. Les premiers travaux de sécurisation et de balisage du parcours débuteront le 9 juillet à 04h00. Puis, au fur et à mesure de l'approche de la caravane et des coureurs, le parcours deviendra de plus en plus hermétique, pour finir par être complètement étanche aux véhicules privés et aux transports publics, environ dès 13h30.

Les piétons et les cyclistes pourront traverser le parcours à différents points de passages jusqu'à 45 minutes avant l'arrivée de la caravane, puis jusqu'à 45 minutes avant celle des coureurs.

Une fois l'étape terminée, soit aux environs de 18h30, la circulation sera rétablie à mesure du démontage du parcours et de la remise en place des différents éléments de signalisation et de circulation (giratoires, feux, etc.).

La reprise normale du trafic routier est prévue aux environs de 20h00.

### **Question 2 : Comment le trafic sera-t-il perturbé ?**

Comme indiqué dans la réponse à la question précédente, le parcours de l'étape du Tour de France en ville de Lausanne sera délimité puis progressivement rendu infranchissable au trafic routier, les rues adjacentes étant également affectées (reports de circulation, fermetures partielles, circulation alternée, etc.) ; puis, finalement, les piétons et les cyclistes ne pourront plus traverser les rues concernées.

### **Question 3 : Combien, au total, va coûter la venue du Tour de France ?**

Le budget du comité d'organisation pour la partie suisse de l'étape Dole-Lausanne du Tour de France est de CHF 1,5 million ; financé à hauteur de CHF 600'000.- par la Ville de Lausanne, CHF 500'000.- par le Canton de Vaud et le reste par diverses institutions et sponsors locaux.

A relever que les organisateurs ont fait une demande d'exonération des frais de l'administration communale auprès de la Municipalité et que celle-ci a été acceptée. Une demande similaire a été déposée auprès du Conseil d'Etat et, au moment de la rédaction de ces lignes, n'a pas encore fait l'objet d'une décision.

### **Question 4 : A combien, au total, la Municipalité estime-t-elle les retombées financières ?**

Créé en 1903, le Tour de France est l'événement sportif le plus suivi après les Jeux Olympiques d'été et la Coupe du monde de football. Diffusé dans 190 pays et bénéficiant d'une couverture médiatique planétaire allant bien au-delà des seules images télévisuelles (radio, presse écrite, réseaux sociaux, etc.) « le Tour » (ou la « Grande Boucle ») est



considéré comme le plus prestigieux des trois grands tours cyclistes organisés annuellement (les deux autres étant le *Giro d'Italia* et la *Vuelta a España*).

Chaque année, plus de 200 villes se portent candidates à l'accueil d'une étape du Tour de France. Les coûts nécessaires à l'organisation d'un tel événement doivent être mis en regard des retombées économiques et financières pour la Ville et l'ensemble de la région. Le Tour de France attire des dizaines de milliers de spectateur·trice·s qui séjournent dans les villes étapes et y consomment, alimentant directement l'économie locale. L'impact pour une ville étape à vocation touristique, comme Lausanne, est extrêmement important. La couverture médiatique du Tour de France offre une visibilité qu'il serait impossible (ou peu imaginable) de financer pour toucher de nouveaux marchés qu'elle ne cultive actuellement pas ou peu.

Pour la Municipalité, l'accueil du Tour de France s'inscrit dans sa politique de promotion de la pratique du vélo, mais aussi dans celle de promotion de Lausanne comme destination touristique.

Il est, cependant difficile d'estimer l'impact qu'aura cette étape sur l'économie lausannoise, au-delà des nuitées hôtelières directes.

### **Question 5 : La Municipalité voit-elle des retombées positives autre que financières ?**

Outre les retombées en termes d'images et touristiques, la venue à Lausanne du Tour de France participe à la promotion de la mobilité douce auprès de la population. 2022 est pour Lausanne l'année du vélo : Prologue du Tour de Romandie masculin en avril, étape du Tour de France en juillet et départ du tout premier Tour de Romandie féminin en octobre. Ces manifestations, largement soutenues par la Ville auront, sans nul doute, un impact sur la pratique du vélo dans nos rues, qu'elle soit sportive, de loisir ou pour les déplacements du quotidien.

Le Tour de France, comme l'ensemble des manifestations précitées, va au-delà du seul spectacle sportif. Il est aussi un vecteur de lien social. Afin de renforcer les retombées dans ce domaine, favoriser les rencontres, la cohésion sociale et le développement de la mobilité active, un vaste programme d'animations culturelles et sportives, entièrement gratuit, est mis en place par la Ville en marge de l'étape lausannoise du Tour de France.

### **Question 6 : Comment la Municipalité juge-t-elle le fait que le Tour de France n'est ouvert qu'aux hommes et compte-t-elle prendre des mesures pour promouvoir le cyclisme féminin ?**

Organisé de 1984 à 1989, en parallèle du tour masculin, le Tour de France féminin a cédé la place à divers avatars, dont la « Grande boucle féminine », puis a disparu, faute de financement, au début des années 2000.

En 2021, ASO, la société propriétaire des droits et organisatrice du Tour de France, a décidé de relancer une course cycliste sur route par étapes à travers la France. Sous la direction de l'ancienne championne cycliste Mme Marion Rousse, la première édition du Tour de France Femmes aura lieu du 14 au 31 juillet 2022. Si les éditions ultérieures de cette course devaient se dérouler hors de France, Lausanne pourrait être candidate à l'accueil de l'une de ses étapes.

Lancée en France par des passionnées de cyclisme, l'initiative « Donnons des Elles au vélo » milite pour la démocratisation et la féminisation du cyclisme (au niveau local, national



et international) et pour la création de dynamiques locales durables en fédérant des groupes de femmes cyclistes. Dans le cadre du Tour de France, une équipe de 9 cyclistes féminines réalise l'intégralité du parcours, un jour avant les coureurs. Elles sont rejointes à chaque étape par des cyclistes féminines locales. Pour l'étape Dole-Lausanne, elles seront rejointes par un peloton mixte constitué de 35 femmes et de 35 hommes.

En parallèle, Mme Marjorie De Goumoëns, pratiquante chevronnée de cyclisme de longue distance et ambassadrice de la campagne «Laissons les stéréotypes au vestiaire!», initiée par la Ville, organise deux fois par mois des sorties « afterwork » de deux heures environ avec pour objectif de promouvoir le vélo, en particulier auprès des femmes par le partage d'expérience, et de monter un groupe afin d'accompagner le peloton de « Donnons des Elles au vélo ». Relevons qu'une sortie sur deux est mixte et une est réservée uniquement aux femmes.

Pour son 75<sup>e</sup> anniversaire, le Tour de Romandie se déclinera également au féminin. Une nouvelle épreuve qui a été souhaitée et fortement encouragée par la Ville de Lausanne. Ainsi, après avoir accueilli le prologue de l'édition masculine, le 26 avril dernier, Lausanne sera, le 7 octobre prochain, le cadre de la première étape de la première édition de ce Tour de Romandie Féminin. Etape qui verra le peloton partir et arriver sur le quai de Belgique. Inscrit au *World Tour* (le niveau de course le plus élevé du cyclisme féminin sur route), le Tour de Romandie Féminin accueillera, au travers de 15 équipes, plus d'une centaine d'athlètes parmi lesquelles figureront les plus grandes championnes du moment. A relever qu'il sera retransmis en direct par la RTS.

Enfin, rappelons que l'ensemble des actions menées par la Municipalité en faveur de la mobilité douce et de l'usage du vélo sont inclusives et visent l'ensemble de la population sans restriction de genre, d'âge ou socio-économique.

### ***Question 7 : La Municipalité compte-t-elle prendre des mesures pour promouvoir le cyclisme citoyen pendant cette étape ?***

La Municipalité peine à comprendre le concept de « cyclisme citoyen ». Pour toute la population, 2022 est et sera l'année du vélo à Lausanne. Avec pour objectif de promouvoir le vélo auprès de la population, « 2022 l'année du vélo » propose, outre l'accueil de trois événements cyclistes majeurs (prologue du Tour de Romandie masculin, arrivée d'une étape du Tour de France et première étape de la première édition du Tour de Romandie féminin), de redécouvrir la Journée Lausannoise du Vélo (cyclisme sur route, randonnée en famille, vtt et orientation, le 15 mai), mais aussi de présenter une alternative efficace et durable à l'utilisation de la voiture en milieu urbain, en favorisant la transition au vélo par des actions ciblées, telle que faire profiter d'une subvention celles et ceux qui acquièrent un vélo électrique (même d'occasion), en proposant un réseau sûr et continu de pistes cyclables (et en continuant de le développer) ou en permettant la visualisation sur tout type d'écran de l'ensemble de ces mêmes pistes cyclables, de l'emplacement des places de parc pour vélos (plus de 4'200 dans Lausanne), des pompes, des libre-service, etc., au travers du guichet cartographique de la Ville.

Dans le prolongement de ce qui précède et dans le cadre de l'étape du Tour de France, la Municipalité a décidé de se porter candidate à l'obtention du label « Ville à vélo ».

Depuis 2016, ASO, au travers du Tour de France, prend des engagements en faveur du développement de la pratique du vélo et regroupe sous l'appellation « l'avenir à vélo » un ensemble d'actions spécifiques dans ce sens : le label « Ville à vélo », les « P'tits vélos » initiation d'enfants à la pratique du vélo (en moyenne 30'000 enfants par année) et « un

Vélo pour tous » action solidaire visant à offrir chaque année 500 vélos à des enfants défavorisés en France et à l'étranger.

Le label « Ville à vélo » du Tour de France vise à valoriser les communes qui s'engagent dans une dynamique positive en faveur du vélo et de sa promotion.

Les politiques des villes et communes intéressées à recevoir ce label sont évaluées après présentation d'un dossier de candidature. Le périmètre d'évaluation concerne les actions se déroulant sur le territoire de la commune durant les cinq années précédentes. Ainsi sont évalués l'état de développement de la pratique du vélo, ainsi que la dynamique dans laquelle s'est inscrite la commune dans sa politique en faveur du vélo.

Après examen de la candidature, par des experts de la mobilité à vélo, un jury délibère et décide de l'attribution (ou non) du label avec un niveau de labellisation dépendant des indicateurs atteints (niveau 1 à 4 ou 1 vélo à 4 vélos) :

- niveau 1 : volonté de promouvoir la pratique du vélo
- niveau 2 : promotion structurée de la pratique du vélo
- niveau 3 : promotion engagée de la pratique du vélo
- niveau 4 : promotion exemplaire de la pratique du vélo

Le 6 mai 2022, le label a été remis à la Ville par M. Christian Prudhomme, directeur du Tour de France. Lausanne a atteint le niveau 3, « à un cheveu » du niveau 4 selon M. Prudhomme. Le niveau maximal a été atteint par des villes comme Copenhague, Rotterdam ou Paris.

L'important travail de recensement effectué par le Service des sports pourra servir de base à de futures candidatures pour l'obtention de labels liés à la politique de développement du vélo, mais aussi de mobilité urbaine.

Outre ce qui précède, la Municipalité, mène des actions de promotion du vélo, parmi lesquelles nous pouvons citer :

- *La Dictée du Tour*, organisée le 25 mars dernier par le Service des sports en collaboration avec le Service des écoles et parascolaire, dans les établissements scolaires lausannois de Villamont, Montolieu, Bergières, Elysée et Béthusy. Au total, près de 400 élèves de 7P ont participé et ont travaillé sur un texte évoquant le vélo et le passage de la course. Une action de la Ville pour promouvoir et encourager la pratique du vélo dès le plus jeune âge.
- *Panathlon Family Games*, le 1<sup>er</sup> mai, le cyclisme a été mis à l'honneur lors de cette manifestation. Les enfants ont pu découvrir et s'initier gratuitement au BMX, au VTT Trial et au Cyclisme sur route. Un *pumptrack* a aussi été installé pour l'occasion.
- *La Fête du Tour*, le 29 mai. Un événement gratuit et ouvert à toutes et à tous qui s'est déroulé à Vidy pour mettre à l'honneur la pratique du vélo sous toutes ses formes en invitant petits et grands à découvrir un large panel d'animations autour de la bicyclette. Démonstrations de BMX et de VTT Trial, ateliers mécaniques, trucs et astuces pour l'entretien d'un vélo, parcours d'agilité, concours d'équilibre, tests de vélos rigolos, stand Tour de France, animations musicales, food trucks et plein d'autres surprises étaient au rendez-vous.
- *Pumptrack*. Afin de promouvoir et développer la pratique du vélo mais aussi pour laisser un héritage à cette année du vélo, la Ville de Lausanne a fait l'acquisition d'un

*pumptrack*. Ce dernier est installé à l'espace Fair-play à Vidy et peut être utilisé par les amatrices et amateurs de vélo mais aussi de trottinette, skateboard ou encore en patin à roulettes. Cette installation offre un terrain d'apprentissage idéal en favorisant le mouvement, l'équilibre, la coordination, l'habileté technique et la concentration. Elle contribue à la sécurité routière en permettant aux utilisatrices et utilisateurs d'exercer leurs compétences et ainsi être plus à l'aise sur leurs engins. Cette nouvelle infrastructure a été inaugurée le 29 mai à l'occasion de la Fête du Tour.

- *Fêtes scolaires* le vélo sert de thème des fêtes scolaires de fin d'année, notamment lors du traditionnel cortège de la Fête du bois le 29 juin.

**Question 8 : La Municipalité peut-elle estimer l'impact écologique de la venue d'un tel événement ?**

Le Tour de France est le troisième événement sportif mondial, son peloton de 184 coureurs est accompagné d'une caravane technique, médicale, sécuritaire, publicitaire et médiatique de plus de 5'000 personnes. Ces moyens gigantesques ont un impact écologique indéniable. ASO, la société organisatrice du Tour de France, en est pleinement consciente et, depuis une dizaine d'année, tend vers une organisation de l'événement toujours plus écoresponsable. Elle est d'ailleurs membre fondatrice d'une charte basée sur les 17 objectifs de développement durable fixés par l'ONU et placée sous l'égide du gouvernement français et du WWF France.

Outre ses actions regroupées sous l'appellation « l'avenir à vélo », présentées dans la réponse à la question précédente, ASO entend agir à la fois sur la partie sportive du Tour de France et sur sa partie promotionnelle (caravane) :

- 85% de la flotte des véhicules de l'organisation en motorisation alternative (notamment véhicules électriques, au gaz naturel et à hydrogène) ;
- solutions de rechargement électrique tout au long de l'épreuve ;
- 100% des emballages plastiques à usage unique supprimés (hors contraintes hygiéniques) ;
- 100% des émissions carbone compensées ;
- création de zones de collecte des déchets spécifiques aux coureurs ;
- 100% des cadeaux promotionnels utiles et en matières recyclées et/ou recyclables.

De son côté, la Ville de Lausanne s'engage de façon proactive et depuis de nombreuses années dans la gestion d'événements durables. Pour cette étape du Tour de France, une fonction est dévolue à cette thématique au sein même du comité d'organisation. Une agence lausannoise experte en matière de durabilité dans le cadre d'événements sportifs a été mandatée et intégrée dans la structure dirigeante du comité d'organisation. Elle a pour objectifs de :

- minimiser les impacts environnementaux ;
- intégrer les objectifs sociaux ;
- garantir l'équilibre financier.

Ceci passe par :

- une mobilité intelligente ;



- une gestion des déchets et une maximisation de l'économie circulaire ;
- une alimentation saine et locale ;
- une vision énergie, eau, climat ;
- l'accessibilité et l'inclusion.

Un bilan carbone de la manifestation sera établi à l'issue de la manifestation, ainsi qu'un rapport sur les actions menées.

**Question 9 : La Municipalité compte-t-elle prendre des mesures, afin d'éviter un afflux important de voitures publicitaires ?**

La caravane publicitaire du Tour de France constitue un événement dans l'événement. Précédant la course de deux heures, elle comprend 150 véhicules et s'étire sur une dizaine de kilomètres. Comme indiqué dans la réponse précédente, durant le Tour de France, la caravane distribue désormais des objets promotionnels qui doivent être utiles et en matière recyclée et/ou recyclable.

Les marques présentes dans la caravane publicitaire sont toutes des sponsors du Tour de France. Contractuellement, les organisateurs d'étape doivent accepter leur présence et faciliter le passage de la caravane. Les seules restrictions peuvent concerner le format et l'homologation de l'un ou l'autre véhicule.

**Question 10 : La Municipalité compte-t-elle prendre des mesures pour limiter l'impact écologique de la venue du Tour de France ?**

Comme expliqué en détail dans sa réponse à la question n° 8, la Municipalité prend et va prendre les mesures nécessaires pour que l'accueil de cette étape ait un impact écologique le plus faible possible et puisse s'inscrire pleinement dans la politique qu'elle mène en matière d'événements durables.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Céline Misiego.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 9 juin 2022 date en toutes lettres.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter